



No. 18

POUR PUBLICATION
LE DIMANCHE 4 AVRIL 1965.

Il y a seize ans, le 4 avril 1949, était signé à Washington le Traité de l'Atlantique nord. Le Canada avait joué un rôle important dans la conception même de l'Alliance atlantique, et la participation à cette association de pays libres constitue depuis lors un élément majeur de la politique étrangère et de la politique de défense de notre pays.

L'attitude observée par le Canada à l'endroit de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord s'inspire de la conviction que le Canada, pour jouer un rôle indépendant et responsable de puissance moyenne dans l'Alliance occidentale, doit trouver en celle-ci une large communauté occidentale capable d'assurer la sécurité à la fois nationale et collective et promettant de sauvegarder nos liens historiques avec l'Europe et nos relations amicales avec les Etats-Unis.

Le Canada a toujours estimé que l'Alliance atlantique devait être plus qu'une simple alliance militaire pour la défense de l'Europe. Aussi, avec d'autres pays, avons-nous sans cesse réclamé une coopération économique et politique beaucoup plus poussée au sein de l'Alliance. Le gouvernement canadien est convaincu qu'une OTAN dynamique et tournée vers l'avenir nous permettra de travailler dans le sens de notre but principal, qui est l'établissement d'une communauté atlantique fondée sur une

association permanente de peuples ayant des traditions et des idéaux communs.

L'OTAN a réussi à préserver la liberté et la sécurité de ses membres, qui ont appris qu'à l'âge nucléaire seule la défense collective peut empêcher la guerre. L'effort commun de défense a également fourni la stabilité nécessaire pour des négociations politiques; les membres de l'OTAN doivent être prêts à explorer sérieusement et sans relâche toutes les voies qui peuvent amener à des ententes satisfaisantes pour la sécurité européenne et à des relations raisonnables et civilisées avec l'Union soviétique et avec les pays de l'Europe orientale.

Le moment est maintenant venu pour les membres de l'OTAN de réexaminer leur association à la lumière des nombreux facteurs qui sont entrés en jeu sur le plan international, afin de faire face avec succès aux problèmes des prochaines décennies. Le Canada est particulièrement heureux que l'Alliance ait déjà entrepris une étude détaillée de ses politiques de défense, ainsi qu'un examen de l'état de l'Alliance et des objectifs qui sont généralement acceptés par tous les membres. De l'avis du Canada, si l'OTAN veut rester une alliance transatlantique forte et progressive, elle ne doit pas abandonner l'expérience commune des seize dernières années pour un système de relations nouvelles et mal définies; elle doit plutôt s'inspirer de cette expérience pour mettre au point de nouvelles méthodes de consultation et de collaboration.